

ANNEXE 1

CONSULTATION PGRI

TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET COMCOM

COMMUNE	DATE DE DELIBERATION	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NATURE DE LA PRESENTATION DU PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	DECISION TEXTE DE LA DECISION	VOTE	DEBAT (DELIBERATIONS) nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
COMM COMM SAINT AMARIN	15-juin-2021	33	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
COMM COMM THANN CERNAY	26-juin-2021	7	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	<p>intervention de M. ROGER: il indique avoir <i>une difficulté à proposer ce vote à son Conseil municipal car l'étude du dossier global est fastidieuse et qu'une opposition par principe n'est pas censée</i></p> <p>intervention de M. HAMMALI: ...Par conséquent, dans l'application de ce nouveau document...la vallée de la Doller et la vallée de la thur auraient de grandes difficultés à exister et finalement on se trouve avoir des ouvrages tels que digues existantes qui vont créer encore plus de difficultés dans l'application que s'il n'y avait pas de digues ! Il fustige " les incohérences et la volonté de l'Etat de se décharger d'une responsabilité qui est la sienne... Cela est tout simplement inacceptable et on ne peut tolérer un tel document sur une démarche aussi engageante ... Il engage les collectivités à voter cette délibération et marquer ce refus..." Le Président indique que les limites de constructions sont déjà bien réduites avec le SCOT et le STRADDET et que si l'on rajoute ces conditions supplémentaires, aucune construction environnante ne sera plus possible. M.GERBER souligne que le PGRI a été analysé de fond en comble par " Rivières de Haute Alsace " qui est la fédération de tous les syndicats de rivières du Haut- Rhin et qu'il fait d'ailleurs référence dans toute la France. M. STOECKEL rejoint l'argumentaire de M. GUERBER. ...La validation du PGRI contraignant avait déjà été établie et ce PGRI rajouterait des contraintes supplémentaires. M. HAMMALI souhaite éclaircir ces propos vis-à-vis de la Presse en leur précisant que le débat ne porte pas sur une non-construction ou autre, simplement sur le fait que la production d'un document, le PGRI sur lequel la majorité des élus n'est pas favorable, il n'y a donc pas sujet à polémique. <u>Nota TET</u>: Cette intervention de M. HAMMALI est surprenante. Que faut-il comprendre?</p>
ASPACH LE BAS		PV pas sur le site				
ASPACH MICHELBACH	29-juin-2021	6	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BITSCHWILLER LES THANN	30-juin-2021	8	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BOURBACH LE BAS	5-juin-2021	11	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
BOURBACH LE HAUT CERNAY	25-juin-2021	rien sur le site 10	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	<p>unique intervention: Christophe Meyer se demande si l'éventuel avis négatif du Conseil municipal de Cernay au projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation aura un impact. Jérôme Hammali en est persuadé sous réserve, concède-t-il, que la plupart des collectivités concernées adoptent la même position ce qui, selon les informations dont il dispose, est le cas.</p>

ANNEXE 1

CONSULTATION PGRI

TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET COMCOM

COMMUNE	DATE DE DELIBERATION	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NATURE DE LA PRESENTATION DU PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	DECISION	VOTE	DEBAT (DELIBERATIONS) nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
FELLERING	11-juin-2021	10	Présentation par la Maire des différentes attributions (DREL,Agence de l'eau, RHA). Elle précise bien: "Pour y comprendre quelque chose il faut s'appuyer sur des documents de vulgarisation" et notamment sur l'analyse technique proposée par Rivières de Haute Alsace. Et de dérouler ensuite toute l'argumentation de RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité, sans réserves, malgré les réserves reprises dans le CR de CM, ci-contre	<i>Monsieur Erik FISCHER...rapelle que le syndicat des rivières (rattaché à la CEA) est une structure particulière. Nota de TET: Non RHA n'est pas rattaché à la CEA, il s'agit d'un syndicat de communes. C'est le service technique compétent qui a rejoint RHA et non l'inverse.</i> <i>Madame Esther SZTJNERT estime que c'est tout de même très difficile de prendre une décision sur une thématique par définition très compliquée alors que la grande majorité des citoyens, dont les membres du conseil municipal, ne sont pas des spécialistes dans ce domaine. Le délai est très court alors que la décision peut avoir une conséquence certaine.</i> <i>Monsieur Franck SCHUBERT explique que les phénomènes de crues sont de plus en plus fréquents et ne cesseront d'augmenter avec les années et qu'il est important de prendre une décision appropriée à la situation actuelle et future.</i> <i>Monsieur Erick FISCHER précise que le barrage de Kruth Wildenstein a justement été créé pour retenir les eaux des crues... Un nouvel évacuateur de crues est actuellement en cours de réflexion afin de contenir les crues dites millénaires.</i> <i>Nota de TET: Cette information n'est pas exacte. Le PPRI de 2003 précise textuellement que le barrage ne portège pas contre toutes les crues.</i>
GEISHOUSE	25-juin-2021	4		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
HUSSEREN WESSERLING	14-juin-2021	5		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
KRUTH	5-juil.-2021	3		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
LEIMBACH	4-juin-2021	DEL2021-17		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
MOOSH	14-juin-2021	3		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
MALMERSPACH		pas de site internet				
MOLLAU		site fermé au public				
RAMERSMATT	21-mai-2021	7		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
RANSPACH	8-juin-2021	11		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
RODEREN	20-mai-2021	4		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	<i>Mme TSCHIRHART demande si sur le ban communal des constructions sont concernées par ces zones.</i> <i>Christophe KIPPELEN répond que dans la commune de RODEREN aucune habitation est située en zone arrière digue.</i>
SAINT AMARIN		PV pas sur le site				
SCHWEIGHOUSE- THANN	3-juin-2021	6		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
STEINBACH	29-juin-2021	11		reprise in extenso du texte proposé par RHA	13 voix pour 2 abstentions unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout
STORKENSOHN	31/06/2021	3		reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat du tout

ANNEXE 1

CONSULTATION PGRI

TABLEAU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS DES COMMUNES ET COMCOM

COMMUNE	DATE DE DELIBERATION	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NATURE DE LA PRESENTATION DU PGRI FAITE EN CONSEIL MUNICIPAL	DECISION		DEBAT (DELIBERATIONS) nota: les textes en italiques sont des copies de PV de CM
				TEXTE DE LA DECISION	VOTE	
THANN	28-juin-2021	2b	la présentation est allée un peu plus loin que la simple reprise du texte de RHA mais reprend toute l'argumentation de RHA avec des extraits " copie-coller" <i>Le SCOT...a été très contraignant, le PLU ...l'a été aussi. Nous pouvons nous adresser à Rivières de haute Alsace qui est très compétente et nous appuyer sur leur travail....</i>	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Intervention de M. CHOLAY <i>...Les habitants des collectifs de la rue des pelerins m'avaient sollicité pour organiser un rendez-vouscar les caves et les garages ... pouvaient être inondés à chaque crue de la Thur....Mheureusement cette demande n'avait pas pu aboutir. Ils ont réitéré leur demande après les dernières crues et Monsieur CARDI s'est rendu sur place. Monsieur Cardé a noté ... qu'il fallait remonter en maçonnerie le niveau de la digue en aval du pont du Bungert...La vidéo tournée lors des dernières crues montre que le niveau actuel de la digue est insuffisant et ne permet pas de faire obstacle à l'eau....</i> Monsieur le Maire. : Je vous rejoins bien entendu M. CHOLAY... Madame KEMPF: <i>Il faut également savoir que des bâtiments (NDR ceux de la rue des Pelerins) ont été construits sur une zone inondable...</i> Madame Torrent: <i>IL faut se rappeler que les propriétaires en bord de rivière sont propriétaires jusqu'au milieu de la rivière. Il leur incombe de procéder à l'entretien notamment au niveau des murets de protection.</i> Monsieur C. SCHNEBELEN : <i>J'aimerais souligner des deux raisons principales qui nous motivent à soutenir cette délibération. la première, Il est absurde de mettre en place un système qui finalement ne fait plus de distinction entre un système où il y a des digues et où il n'y a pas de digues. Deuxièmement, on nous présente un système où potentiellement on ne peut plus construire sur plusieurs centaines de mètres à distance de la rivière avec une ville comme Thann qui est enclavée dans la vallée, je vous laisse imaginer.</i>
UFFHOLTZ	14-juin-2021	non disponible sur le site de la commune. C'est le seul PV qui manque.				
VIEUX-THANN	23-juin-2021	6	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat de tout
WATTWILLER	31-mai-2021	4	reprise in extenso du texte proposé par RHA Le maire précise que Wattwiller n'est pas soumis à un PPRi.	reprise in extenso du texte proposé par RHA	unanimité	<i>Interventions de Messieurs Mathieu SPINNER et Mathieu SCHOFFEL</i> <i>« Lors d'une réunion, nous avons été alertés par le syndicat sur ce sujet. L'ensemble des communes sont sollicitées pour s'opposer au projet de PGRI actuel ».</i> <i>Intervention de M. Raphaël SCHELLENBERGER</i> <i>« Il s'agit d'un sujet technique mais passionnant. Je tiens à saluer personnellement le rédacteur de ce projet de délibération, Georges Walter. Ce collaborateur du Conseil départemental du Haut-Rhin qui a beaucoup œuvré pour que nous soyons à la pointe sur cette thématique stratégique.</i> <i>La volonté de passage en force de l'Etat sur cette question n'est pas acceptable. Précisions que tout à côté de chez nous, le PPRi de la Doller a été attaqué et annulé. La zone d'activité se voyait en l'espèce entamée de la moitié de sa surface, sans fondement.</i> <i>On peut ne pas désespérer d'avoir raison un jour, notamment en ce qui concerne les seuils qui sont entretenus d'une manière remarquable par les syndicats en charge. Cette question a été abordée à l'AN, et elle a été l'occasion de mettre en minorité le gouvernement »</i> <i>Nota TET: Le PPRi Doler a été validé par le préfet le 30 avril 2014</i>
WILDENSTEIN		PV non disponible sur le site				
WILLER SUR THUR	30-juin-2021	1	reprise in extenso du texte proposé par RHA	reprise in extenso du texte proposé par RHA	18 voix pour 1 abstention	Le compte-rendu ne fait état d'aucune intervention, d'aucun débat de tout